

Par courrier électronique

Québec, le 5 juillet 2021

La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 28 mai 2021 dans laquelle vous demandiez les documents concernant le traitement des membres de la haute direction du Conseil de gestion de l'assurance parentale pour les années 2010 à 2020 ainsi que les premiers mois de l'année 2021.

Vous trouverez donc ci-dessous les informations demandées concernant la seule membre du personnel de la haute direction du Conseil de gestion, en l'occurrence la présidente-directrice générale :

- **Salaires versés à la présidente-directrice générale du Conseil de gestion pour les années suivantes :**

Année	Salaire annuel
2010	144 118 \$
2011	145 637 \$
2012	146 990 \$
2013	152 303 \$
2014	150 983 \$

Pour les années 2015 à ce jour, les informations demandées sont disponibles sur le site Web du ministère du Conseil exécutif à l'adresse suivante : <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/salaires/titulaires.asp>.

... 2

- **Dépenses de frais de déplacement et de fonctions remboursées à la présidente-directrice générale du Conseil de gestion pour les années suivantes :**

Année	Frais de déplacement et dépenses de fonctions
2010	3 835 \$
2011	3 270 \$
2012	3 421 \$
2013	4 957 \$
2014	3 507 \$

Pour les années 2015 et suivantes, les informations demandées sont disponibles sur le site Web du Conseil de gestion à l'adresse suivante : <http://www.cgap.gouv.qc.ca/diffusion.asp>.

Je vous informe que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision dans les trente (30) jours suivant la date de la présente. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes cordiales salutations.



Shadi J. Wazen, avocat

p. j. 1